

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un et le vingt décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrice LALANNE, Maire.

Présents : CHIRIAUX Allisson, MASMONTET Jean, CHAUVEAU Jean-Baptiste, GAUYACQ Jean-Paul, DARDERES Paul, LASSUS Pierre, TISSIER Fabienne

Absents excusés : URRUTIBEHETY Baptiste, ~~TISSIER Fabienne~~, BONNAN Christian, DESTANDAU Stéphanie, DESCLAUX Amandine, MEYER Véronique, SARREMIA Carine, PEREUILH Martine

Le conseil a choisi pour secrétaire M. LASSUS Pierre

1 : Renouvellement contrat COSOLUCE

Il convient de délibérer afin de reconduire le contrat du prestataire de logiciels utilisés par la secrétaire de mairie pour la comptabilité, les budgets, les élections, le recensement militaire, les emprunts, les immobilisations. L'Agence de Gestion Publique Locale en est l'éditeur et de ce fait en assure la maintenance, l'assistance, les mises à jour auprès des collectivités affiliées.

Le contrat est reconduit pour trois ans avec un abonnement annuel de 1099.08 € TTC.
